Association Citoyenne Intercommunale des Populations
concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

# ACIPA

**BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS**
**N° 25 – Février mars 2009**

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : http://acipa.free.fr E-mail : acipa.info@free.fr

*« Votre résistance pour préserver le vivant est juste et je m'y associe en esprit. Avec mon amitié. »*
*Pierre RABHI.*

# Y A-T-IL UN PILOTE ?...

Le mardi 13 janvier, le conseil général invitait les ***Citoyens Vigilants*** (Verts ce jour-là) à s'adresser à la préfecture « pour l'aéroport », histoire de provoquer un peu…

Monsieur Mareschal n'a-t-il pas fait le « forcing » pour devenir lui-même président du syndicat mixte d'études et ne s'est-il pas fait lui-même « agent immobilier » pour ce projet devenu indécent de nos jours ? ***Pour nous les Citoyens Vigilants ne se sont pas trompés d'adresse…***

Si le vendredi 23 janvier, François Fillon disait que l'État « soutiendrait » le projet de Notre-Dame-des-Landes, il le faisait du bout des lèvres seulement… Notons que dans nos archives, nous lisons : *« en 1994 une délégation d'élus de l'Ouest se rend à Paris pour proposer le site de Notre-Dame-des-Landes. Elle est composée de Pierre Méhaignerie, Luc Dejoie, Marc Laffineur, Alain Mustière et Jean-Marc Ayrault ».* Une histoire NANTO-NANTAISE… ***Ce projet deviendrait-il une patate chaude que les décideurs se renvoient les uns les autres ? Y a-t-il encore un pilote qui mène ce projet que seuls quelques-uns soutiennent encore ?***

Réaffirmons haut et fort que bétonner plus de 2 000 hectares de terres agricoles ne résoudra pas les difficultés financières et économiques actuelles sur le long terme ; cela ne correspond pas non plus à un développement harmonieux et durable d'un territoire, comme l'a souligné la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, dont nous saluons la volonté de « résister » aux pressions de tous ordres, tant que les recours juridiques ne sont pas arbitrés et tant que les solutions alternatives ne seront pas étudiées de manière approfondie et indépendante. Redisons avec les Citoyens Vigilants et avec François Autain (sénateur, ancien maire de Bouguenais et ancien ministre) qui vient de lancer un pavé dans la mare : mesdames, messieurs les élus, ***RÉFLÉCHISSEZ ENCORE !***

Cette année 2009 sera l'année de l'opposition sur le terrain : l'opposition aux sondages de sol a débuté en janvier et durera le temps qu'il faudra avec des actions médiatiques importantes. L'été 2009 sera celui de grands rassemblements autour de la ***2de édition du festival LE PLANCHER DES VACHES (1er août) précédant notre PIQUE NIQUE ANNUEL (2 août) et une semaine de résistance prévue du 3 au 8 août.*** Entre temps, nous continuerons d'informer la population sur la folie de ce projet au cours de réunions d'information partout où nous le pourrons. 2009 verra probablement aussi le résultat des recours juridiques déposés par l'ACIPA ou la coordination dans son ensemble ; ***nos arguments doivent convaincre…***

***RESTONS MOBILISÉS : NOUS GARDERONS LES TERRES DE NOTRE DAME DES LANDES !***

***Les coprésidents.***

***ATTENTION ! LE PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'ACIPA AURA LIEU LE DIMANCHE 2 AOÛT 2009 (et non fin juin...)***

# INFOS

## DES CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'Assemblée générale du 14.11.2008, voici la nouvelle composition du Conseil d'administration de l'ACIPA :

***Co-présidents***

Agnès BELAUD – Vigneux-de-Bretagne
Dominique FRESNEAU – Notre-Dame-des-Landes
Christian GRISOLLET – Sucé-sur-Erdre

***Secrétaire***

Anne-Marie CHABOD – Grandchamp-des-Fontaines

***Secrétaire adjointe***

Margareth LECOQ – Notre-Dame-des-Landes

***Trésorier***

Gérard CHOLET – Nort-sur-Erdre

***Trésorier adjoint***

Claude COLAS – Notre-Dame-des-Landes

***Administrateurs***

Ludovic BLANDIN – Fay-de-Bretagne
Julien DURAND – Notre-Dame-des-Landes
Catherine ÉDÉ – Casson
Patrick FRAVAL – Blain
Frédéric GOIZET – Grandchamp-des-Fontaines
Hervé MADOUAS – Nort-sur-Erdre
Alain MARTIN – Notre-Dame-des-Landes
Bruno MIOT – Vigneux-de-Bretagne
Gérard NOËL – Bouguenais
Michel OHEIX – Nantes
Marilys PLONGEON – La Chapelle-sur-Erdre
Yves RIOU – Notre-Dame-des-Landes
Pierre ROZIER – Grandchamp-des-Fontaines
Hervé TAUGAIN – Saint-Étienne-de-Montluc
Armel VION – Casson.

## UNE PREMIÈRE

Le 2 décembre, l'ADECA et l'ACIPA ont invité les maires des 9 communes concernées par les sondages sur leur territoire à un échange sur la manière de continuer à s'opposer à ce projet.

Les élus ont répondu massivement à l'invitation. La rencontre s'est tenue le 19 décembre à La Vache Rit. Le principe d'un travail en commun a été adopté : c'est une première !

## DES SONDAGES GÉOTECHNIQUES

Pour déterminer la consistance du sous-sol, 480 sondages géotechniques doivent être réalisés sur l'emplacement prévu du barreau routier et des pistes. Cela concerne 16 exploitations agricoles. L'association de défense des exploitants (ADECA) a décidé de s'opposer à ces sondages de sol, lors de son AG du 6 novembre 2008.

Dans le même esprit, les adhérents de l'ACIPA, réunis en assemblée générale le 14 novembre 2008, ont voté un appel à mobilisation pour refuser ces sondages. Une chaîne téléphonique a été mise en place pour mobiliser les gens rapidement disponibles. Si vous voulez être intégré à cette chaîne pour participer aux prochaines actions liées aux sondages, faites-vous connaître sur le site de l'ACIPA ***(http://acipa.free.fr)*** ou par courriel à : ***acipa.info@free.fr.***

***Voici une photo de l'engin qui effectue des sondages. Si vous le voyez circuler sur les routes ou les chemins avoisinant l'emprise, contactez vite l'ACIPA au 06 71 00 73 69.***

Le 20 novembre 2008, la mairie de Notre-Dame-des-Landes a reçu une « Déclaration d'intention de commencement de travaux » (DICT) émanant du Laboratoire régional des ponts et chaussées d'Angers. Cette DICT concernait l'exécution de sondages géotechniques programmés par la Direction régionale de l'équipement des Pays-de-la-Loire sur l'emprise de la desserte routière. Or, les premiers sondages qui ont eu lieu le mercredi 14 janvier ont été effectués sur l'emprise de l'aéroport, au niveau de l'éventuelle piste sud…

Les opposants présents, alertés grâce à la chaîne téléphonique, ont réussi à récupérer les échantillons de terre prélevés. La gendarmerie est intervenue. Deux militants ont été interpelés et placés en garde à vue. Libérés le lendemain, ils ont rejoint la Vache Rit pour la conférence de presse de la coordination. Ils sont convoqués au tribunal correctionnel de Saint-Nazaire le 28 avril prochain.

Stoppés pendant une journée, les sondages ont repris le vendredi 16 janvier sous haute protection. La chaîne de mobilisation a une nouvelle fois fonctionné mais, sur place, impossible de franchir le cordon de gendarmes. Les opposants ont reçu le soutien d'élus de la CCEG. Jean-Paul Naud, le maire de Notre-Dame-des-Landes, a adressé un courrier au préfet lui demandant de mettre fin à ces sondages, tant que le Conseil d'État n'aura pas statué.

***Confrontation sur le terrain à La Boissière, le 14 janvier dernier.***

## ZONE DE TURBULENCES

### C'est pas moi, c'est lui...

Voici la réponse on ne peut plus infantile du conseil général à l'action de vigie qui se déroule chaque jour devant l'Hôtel du département, depuis le 21 octobre 2008. C'est par cette banderole que le conseil général désigne l'État comme l'initiateur du projet d'aéroport. Ce serait oublier les hectares acquis depuis les années soixante-dix par l'instance départementale, sans parler des maisons que le département proposait de racheter dans le périmètre du sursis à statuer, encore récemment. Nous voyons avec quel courage les élus départementaux favorables à l'aéroport assument leurs choix et leurs responsabilités.

## NOTRE-DAME-DES-LANDES OU LE « TITANIC FISCAL » ?

Créer un nouvel aéroport international surdimensionné coûterait cher. Pas besoin d'être devin, pour comprendre que les pertes d'exploitation de NDL iraient en s'accumulant, comme c'est le cas pour la plupart des aéroports de la région (à l'exception de Quimper). Il faudrait bien alors que nos collectivités locales comblent les déficits. À titre d'exemple, si l'on retient les aéroports de taille comparable à celui de Nantes, on constate que les subventions publiques par passager s'élevaient (en 2007, selon la Cour des Comptes) à 3 euros pour l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, à 2,2 euros pour Bâle-Mulhouse, ou encore à 0,6 euro pour Montpellier-Méditerranée.

Selon le rapport de juillet 2008 établi par la Cour des Comptes sur les aéroports français : *« le montant cumulé de toutes les subventions d'exploitation et d'équipement perçues par les grands aéroports régionaux atteint près de 370 M euros sur la période 2000-2006. À ces chiffres s'ajoute la prise en charge directe par certaines collectivités de dépenses d'investissement qui n'apparaissent pas dans les comptes […] »*

D'autant que les subventions d'exploitation ne seraient pas les seules dépenses auxquelles auraient à faire face les collectivités des Pays-de-la-Loire : financement des infrastructures (entretien, remise à niveau des équipements, etc.) ou encore aides au démarrage de nouvelles lignes (ce sont les fameuses dessertes des compagnies low cost). Ainsi, selon le rapport de la Cour des Comptes, *Ryanair* aurait accumulé 400 millions d'euros d'argent public de la part des collectivités locales françaises depuis son arrivée en France.

Au final, si jamais NDL voyait le jour, les contribuables devraient mettre la main à la poche : *« Une nouvelle structure aéroportuaire serait une dépense accroissant la dette de 1 000 euros par habitant des Pays-de-la-Loire »*, selon l'étude réalisée par le groupe de consulting *ESG Infra.* On voit mal comment Nantes, dont la dette par habitant est déjà l'une des plus importante de la région (2 416 euros par habitant, selon *Capital* de février 2008) et qui prévoit d'augmenter les impôts locaux de 4% en 2009 (selon *Presse-Océan*), ferait pour financer les pertes de NDL. Et le coût exorbitant du nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes nuirait bien évidemment aux autres besoins : santé, éducation, logement, etc.

## RISQUES DE DOMMAGES COLLATÉRAUX

À ceux qui ne semblent pas forcément concernés par le projet d'aéroport, car « suffisamment » éloignés du site, il est bon de parler des nuisances indirectes qu'ils pourraient subir.

En novembre 2008, les municipalités de Fay-de-Bretagne et d'Héric ont été démarchées par une entreprise *(Groupe Fayat)* pour l'ouverture de carrières entre Fay et Casson. Apparemment, il existe un filon de pierres de très bonne qualité dans ce secteur. Pour ces gens-là, comme tout peut s'acheter, l'occasion de faire des propositions alléchantes (argent, réfection de routes…) aux municipalités et aux propriétaires des terrains concernés est belle et à ne pas manquer ! La localisation de carrières aussi proches d'un chantier tel que celui d'un aéroport ne peut être, pour eux, qu'économiquement intéressante. Les riverains de ces carrières feraient partie des dommages collatéraux liés à l'aéroport, mais — sûrement — sans apparaître dans les chiffres des personnes touchées par les nuisances. Si l'information nous parvient, nous ne manquerons pas de vous informer sur les secteurs potentiellement concernés.

Sur le même sujet, le bureau communautaire de la CCEG du 7 janvier 2009 a adopté une motion concernant l'ouverture de carrières en lien avec le projet d'aéroport, dont voici le texte :

*« La Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, qui s'oppose depuis 2003 au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, a engagé, en août 2008, devant le Conseil d'État, un recours contentieux à l'encontre du décret déclarant ce projet d'utilité publique. À ce jour et tant que la haute juridiction administrative n'a pas statué, la réalisation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes peut encore être remise en cause.*

*Les élus de la CCEG dénoncent en conséquence toutes démarches entreprises depuis quelques semaines auprès de municipalités et d'habitants de leur territoire en vue d'acquisitions de terrains à fin d'ouverture de carrières.*

*Le Conseil de Communauté s'oppose fermement à de telles démarches, tant sur la méthode qu'au fond :*

*Rappelant que la décision d'ouvrir des carrières, si elle appartient au Préfet, ne peut se faire qu'après enquête publique* ***et avis des conseils municipaux concernés,*** *les élus de la CCEG contestent la pression exercée sur les propriétaires fonciers et sur les muni-*

*cipalités par des offres moralement inacceptables et démesurées au regard de l'état du marché des terres agricoles.*

*De plus, et surtout, ils soulignent que l'utilisation du foncier pour l'ouverture de carrières est absolument incompatible avec l'objectif du territoire d'Erdre & Gesvres, clairement approuvé par le SCOT Métropole, de préserver ses espaces agricoles, protéger son cadre de vie et maîtriser son développement économique.*

*Enfin, ils observent que l'ouverture de carrières, pour la réalisation tant de la plate-forme aéroportuaire que de sa desserte terrestre, constituerait une violation de la recommandation formulée par la commission d'enquête à l'issue de l'enquête d'utilité publique du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : « Pour éviter un trop fort impact sur l'environnement, tant pendant les travaux que pendant la période d'exploitation, la commission recommande qu'un projet équilibré en terrassements (déblai = remblai) soit trouvé pour éviter tout apport extérieur à l'opération ».*

*En conséquence, les élus communautaires représentant les communes au sein de la CCEG affirment clairement que celles-ci donneront un avis défavorable à l'ouverture de carrières sur leurs territoires pour la réalisation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes dans la logique de leur opposition à ce projet et dans le respect de leur projet de territoire. Ils demandent instamment au représentant de l'État de ne prendre aucune décision allant à l'encontre de cette position et ainsi de respecter les recommandations de la commission d'enquête et les principes de préservation de l'espace agricole, du cadre de vie et de maîtrise du développement économique définis dans le SCOT métropolitain pour le territoire d'Erdre & Gesvres. »*

## POINT JURIDIQUE

Notre recours auprès du Conseil d'État demandant l'annulation de la Déclaration d'utilité publique du 9 février 2008 a été déposé le 7 avril 2008.

Le mémoire en défense produit par le ministère le 1er décembre 2008 a été transmis à notre avocat Sébastien Le Briéro qui, pour préparer sa réplique, nous l'a fait suivre, afin de recueillir nos commentaires et suggestions.

Le conseil général a également produit son mémoire en défense sur notre recours au tribunal administratif contre l'arrêté préfectoral d'avril 2008.

Sébastien Le Briéro travaille donc sur ces deux dossiers en lien avec notre commission juridique et devrait déposer ses réponses en février.

## SUITES JUDICIAIRES

Le 07.01.09, des associations de la coordination, dont l'ACIPA, ont envoyé un courrier à M. Claude Bricaud, vice-président du conseil général :

*« Le 1er octobre 2008 à Notre-Dame-des-Landes, lors d'une réunion de la commission d'aménagement foncier, vous avez été « entarté » par des militants opposés au projet d'aéroport. Mi-novembre, vous avez déposé plainte à ce sujet. Cette démarche nous a surpris, car fin octobre, vous aviez eu une attitude sympathique démontrant que vous aviez bien compris que ce geste n'était aucunement tourné contre votre personne, mais était destiné à protester contre la façon dont le projet de nouvel aéroport est conduit.*

*Comme opposants à ce projet, nous pouvons à titre personnel approuver ou désapprouver l'action de ces militants, mais quoi qu'il en soit, nous ne pouvons admettre qu'un élu de gauche, membre d'un parti politique qui dénonce en permanence la politique liberticide du gouvernement actuel, puisse être à l'origine de ce qui a été mis en route avec ce dépôt de plainte.*

*Les deux personnes ayant diffusé sur Internet les images de l'entartage ont été convoquées le 17 décembre à la gendarmerie. Elles ont subi six heures de garde à vue et leurs ordinateurs ont été saisis. Leur chef d'inculpation est le « happy slapping » (diffusion de violence sur l'intégrité d'une personne). Les personnes concernées se sont vues notifier le chef d'inculpation « Violence sans interruption de travail » avec trois faits aggravants (violence en réunion, préméditation, sur une personne missionnée par le service public). Elles sont convoquées le 8 janvier à la gendarmerie avec garde à vue à la clef.*

*Nous sommes choqués de la réponse disproportionnée faite à l'action d'« entartage » dont vous avez été l'objet et surpris par votre changement d'attitude. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de retirer votre plainte. »*

## DES CITOYENS VIGILANTS

Dans le but d'exercer une « pression permanente » sur les décideurs politiques du projet d'aéroport, une action a débuté le 21 octobre 2008 devant l'Hôtel du département à Nantes, car le président du conseil général de Loire-Atlantique est aussi président du syndicat mixte interrégional chargé des études pour la réalisation de ce projet.

Cette action pacifique nommée *« Citoyens Vigilants Notre-Dame-des-Landes »* consiste en une présence permanente de quelques personnes, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, de 8 à 18 heures par demi-journée. Le samedi, la vigie se tient au Pont-Morand, de 9 à 17 heures.

### Carnet de Vigie

21.10.08 – 1er jour d'action : sont présents des conseillers généraux, des maires et des conseillers de Grandchamp, Héric, Treillières et Presse-Océan, Ouest-France, France Bleu Loire-Océan, FR3, Nantes 7.

- *Ça y est ! La vigie devant le conseil général a démarré. La première journée va s'achever, bien riche de contacts, on a été nombreux, nombreuses à se relayer à porter les pancartes. Il faut résister tout doucement, jour après jour, « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».*
- *Suis arrivé vers 15 heures ce premier jour pour apporter mon soutien à la résistance citoyenne contre l'aéroport. Je tenais à y être, comme on m'y avait invité, pour le démarrage de l'action. Elle est bien partie et produira forcément ses effets. Bon vent à toutes les vigies et résistons tout le temps qu'il faudra… et par tous les temps… à l'aberration.*
- *Oui, on tiendra, debout, assis, à genoux, accroupis, couchés, sur le ventre, sur le dos, on tiendra !* Paul Roullaud, initiateur de l'action (NDLR).

Les personnes volontaires ne vont pas à la rencontre des passants, elles laissent le public venir à elles. Pas besoin d'être expert du « dossier aéroport », seule la présence compte et le matériel est fourni (pancartes, tracts à donner aux personnes qui demandent de l'information sur le projet).

Le bilan est positif. Les Nantais s'arrêtent volontiers pour échanger avec les vigies et les encourager (surtout par temps froid ou pluvieux). Ils demandent à signer la pétition, car une très grande majorité d'entre eux ne sont pas favorables à un aéroport supplémentaire en Loire-Atlantique. Pour eux, Nantes-Atlantique est bien suffisant.

Sur les pancartes, figurent les deux messages suivants : *« Mesdames, Messieurs les conseillers généraux. Réfléchissez encore »* et *« Vous décidez aujourd'hui. Comment assumerez-vous votre choix demain ? »*.

À force de les voir, le doute commence à s'installer dans l'esprit de certains. Cette présence permanente aide aussi tous les élus opposés au projet *À RÉSISTER*.

***INSCRIPTIONS :***

***journée ou demi-journée (8 à 13 heures, 13 à 18 heures), auprès d'Yves Riou au 02 40 57 64 33 ou au 06 33 89 71 47 citoyenvigilantndlandes@hotmail.fr***

## Carnet de Vigie

23.10.2008

*• Nous n'avons pas vu un avion de toute la matinée… à croire qu'ils font le tour de Nantes pour nous éviter.*

27.10.2008

*• Discussion avec un député de Dordogne. Il partage notre avis et considère que le projet sera sans doute gelé en raison des difficultés financières actuelles qui limitent les possibilités d'emprunt par les collectivités locales.*

20.11.2008

*• Discussion intéressante avec un passant qui n'est pas d'accord avec le projet alternatif de Château-Bougon, mais qui admire néanmoins notre persévérance.*

24.11.2008

*• Françoise Verchère est venue nous saluer et nous encourager. Elle dit que, dans les bureaux, les gens compatissent en pensant aux deux personnes plantées dehors toute la journée. […]*

## UN PAVÉ DANS LA MARE

François AUTAIN, sénateur de Loire-Atlantique, ancien maire de Bouguenais, jette — avec la plubication de sa *Lettre du Sénateur* de janvier-février 2009 — un gros pavé dans la mare des élus pro-aéroport.

Il consacre la totalité de sa lettre au projet NDL et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y dresse un dossier à charge… Voici ce qu'il écrit dans son éditorial :

*« Ce n'est pas nouveau. Depuis les années quatre-vingt-dix où le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est revenu sur la place publique, je m'interroge sur sa pertinence et son coût. En 1997, alors que les décideurs de l'époque, Chambre de Commerce et d'Industrie en tête, annonçaient qu'il n'y aurait plus d'investissement sur Château-Bougon, la ville de Bouguenais, dont j'étais alors premier adjoint, éditait un bulletin spécial contestant certains arguments avancés et annonçant encore de longs jours d'activité à son aéroport. La réalité nous a donné raison : un quatrième hall, des agrandissements de parkings, de nouveaux investissements ont été réalisés (le dernier date de 2007) et, lors du débat public de 2003, on a tordu le coût à l'argument de la saturation physique du site actuel.*

*Mais le projet est resté porté par le monde politique et économique dans sa quasi unanimité. Avec de meilleures réponses aux objections déjà posées ? On peut vraiment en douter. En tout état de cause, la conjoncture économique et financière, dans laquelle nous entrons aujourd'hui, devrait inciter les responsables à réexaminer toutes les questions que pose ce projet. Des citoyens, des élus s'interrogent, proposent d'expertiser des alternatives. On leur répond qu'il est trop tard. Pourtant, ce n'est pas parce que la Déclaration d'Utilité Publique a été prononcée qu'il n'y a plus rien à faire, ni à dire.*

*Le monde change plus vite que ne se concrétisent les décisions politiques. Alors réfléchissons encore… »*

***François AUTAIN,***
***Sénateur de Loire-Atlantique.***

L'intégralité du texte est consultable sur le site http://acipa.free.fr (page Actualités).

## ZONE DE TURBULENCES

### Nantes peut-elle avancer à contre-courant ?

Il semble bien que le député-maire de Nantes se soit mis, depuis quelques temps déjà, à la culture des perles… En tout cas, il n'est plus à une contradiction près :

*« La crise ne sera salutaire que si nous parvenons à inventer un nouveau mode de croissance, qui soit respectueux de la planète et des générations futures. »*

Signé Jean-Marc Ayrault, dans Nantes Passion (le journal municipal de Nantes) de janvier 2009.

*Rendez-vous le 1er août 2009*

**2e éco-festival militant « Le Plancher des Vaches »**

***Préservons le doux bocage de Notre-Dame-des-Landes, puisque même nos gendarmes se plaisent à y gambader !***

# EN BREF

- ***Boeing va supprimer 10 000 emplois.*** L'avionneur américain, dont le carnet de commande s'est dégarni, allège ses effectifs de 6,2 % *(Ouest France du 29.01.09).*
- ***Air France-KLM réduit ses capacités.*** Pour faire face à la crise, le transporteur aérien franco-néerlandais Air France-KLM compte réduire de 1 à 2 % le nombre global de sièges par kilomètre sur ses liaisons long-courrier pour la saison d'été et la saison d'hiver 2009-2010… Le groupe envisagerait aussi une baisse de 4 % sur le court-courrier. *(Le Monde du 03.02.09).*

# ACIPACTIONS

- 23.10.2008 : une délégation de l'ACIPA était présente à Saint-Mars-du-Désert lors d'un débat du Modem sur le projet d'aéroport.
- 31.10.2008 : débat avec Presqu'île Environnement au Pouliguen.
- 13.11.2008 : réunion publique d'information à Orvault.
- 13.11.2008 : soirée débat du Modem à Nantes.
- 19.11.2008 : débat à Guémené-Penfao avec Nature Avenir.
- 20.11.2008 : assises régionales sur le développement durable à Nantes.
- 06.12.2008 : action climat à Nantes.
- 12.12.2008 : réunion publique d'information au Temple-de-Bretagne.
- 22.01.2009 : débat à Notre-Dame-de-Grâce entre André Trillard et Michel Tarin, à l'initiative de l'association Aujourd'hui Citoyen Guenrouët.
- 27.01.2009 : débat à Redon à l'initiative de TREVE (territoire de Redon environnement et vie).
- 31.01.2009 : forum social de Séné (56).
- 31.01.2009 : forum de synthèse des assises régionales sur le développement durable.
- 03.02.2009 : débat avec ATTAC 44.

Le 6 mars réunion publique d'information à Vertou (Beautour) avec l'association Sèvre Propre 2015.
Le 24 avril réunion publique d'information à Saint-Nazaire.

## APPEL À BÉNÉVOLES

Nous appelons toutes les personnes disponibles et intéressées pour participer à l'encadrement (parkings, entrées, bar, restauration, nettoyage, etc.) du festival Le Plancher des Vaches le 1er août prochain, à nous contacter soit par mail : acipa.info@free.fr, soit par téléphone au 02 40 57 39 13 (Agnès Belaud) ou au 06 71 00 73 69 (Dominique Fresneau).

## *Carnet de Vigie*

28.11.2008

- *De passage par Nantes, je voyage à vélo de Lille à Lyon, Toulouse, Bordeaux… Je suis à la recherche d'une terre à cultiver, alors j'affirme ma solidarité à préserver les terres comme terres nourricières. Bon courage (Martin, jardinier voyageur).*

15.12.2008

- *Un habitant de Limoges s'est arrêté et après discussion a signé la pétition.*

17.12.2008

- *Une dame a signé la pétition en disant « mon petit Mareschal, il faut revoir ta copie ! »*

07.01.2009

- *Nous sommes l'équipe de l'après-midi. Nous arrivons au Conseil général à 12 h 15 car nous savons que l'équipe du matin a dû piétiner par – 7°. Nous découvrons avec eux 2 journalistes de FR3 qui sont là pour un reportage sur la vigie.*

*… Et aussi le 2 août 2009*
**restauration bio, pique-nique, forum associatif, concert**

RÉALISATION 02 40 35 38 48 • Illustration tête de lire : Pogam • Fabrication : Parenthèses • Imprimé sur papier recyclé. Directrice de publication : Agnès BELAUD • Comité de rédaction : les membres de la commission communication • ACIPA – B.P. 5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes – 06 71 00 73 69.